



LORETTAIN

■ JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE ■

LA SITUATION FINANCIÈRE DE NOTRE VILLE ... " DÉJÀ UN SURPLUS "



ÉMILE LORANGER, ing.

Lorettaïnes et Lorettaïns, bonjour,

Notre première année d'existence nouvelle prendra fin dans quelques mois et bien qu'il soit un peu tôt pour un tel exercice, il convient de faire part à nos citoyens du portrait financier de notre communauté.

AU QUOTIDIEN

Comme vous pouvez le constater, les services à la population ont été dispensés avec rapidité, souplesse, efficacité et d'une grande qualité.

Le déneigement a été bien fait et sera encore amélioré l'an prochain, notre ville est propre et bien fleurie et le festival Lorettaïns a été un succès sans précédent.

Tout cela a été réalisé à l'intérieur du budget prévu et d'ailleurs, à ce sujet, bien qu'il soit trop tôt pour annoncer le chiffre exact, nous terminerons l'année avec un **surplus budgétaire** très très intéressant... et ce n'est qu'un début.

L'ENDETTEMENT

De 1993 à 2001, nous avons été habitués à voir notre dette descendre jusqu'à **0 \$** même à accumuler un **surplus de près de 2 millions** auquel s'ajoutait un **fonds de roulement d'un million**.

Malheureusement, Québec a fait fondre cette marge de manœuvre et refuse.. pour l'instant .. de nous dire ce qu'ils ont fait de notre argent.

De plus, Québec nous a laissé une dette dont on ne connaît pas encore le montant exact et encore moins à quoi elle a servi. Nous "supposons" que cette dette se situe approximativement à 2,5 millions.

Voilà quelle était la situation au 1^{er} janvier 2006, c'est-à-dire :

- pas un sou en banque
- une dette de plus ou moins 2,5 millions
- une machinerie mal entretenue
- une rivière qui déborde, etc.,etc..

bref, une situation pas très reluisante, mais au moins, en se défilant, on se libérait d'une bonne partie de la dette de la Ville de Québec qui totalise 1,2 milliard, ce qui aurait représenté pour L'Ancienne-Lorette, environ 30 millions.

Par conséquent, même si notre situation n'était pas idéale en janvier dernier, c'était quand même moins pire.

Ceci étant dit, il nous fallait toutefois gérer la ville cette année et pour ce faire, il fallait également s'équiper. Il a fallu acheter de la machinerie neuve, réparer les rues, sécuriser le secteur de la rue Papillon contre les refoulements d'égouts, etc... donc, nous avons emprunté, nous nous sommes endettés. Il est certain que ce n'est pas drôle mais ce n'est pas non plus si terrible que ça. Voyons ce qu'il en est réellement.

D'abord il faut bien comprendre qu'il y a une énorme différence entre **adopter un règlement d'emprunt et le financer**. Autrement

dit, on peut adopter un règlement d'emprunt de 1 million pour poser de l'asphalte et ne financer que 200 000 \$ à même le règlement et payer le reste comptant. De cette façon, la dette due à ce règlement n'est que de 200 000 \$ et non pas 1 million.

Cette année, en 2006 :

- Nous avons adopté et financé un règlement d'emprunt de 2 millions pour réduire la facture de l'agglomération. Comme vous le savez, nous contestons, devant les tribunaux, le budget de l'agglomération de sorte que cet emprunt sera remboursé par les économies que nous réaliserons devant le juge.
- Nous avons adopté un règlement de 1,5 million pour financer les dépenses du Comité de transition. Seulement 350 000 \$ ont été financés jusqu'à maintenant.
- Nous avons adopté deux règlements d'emprunt totalisant 5,3 millions pour divers travaux de rues et d'entretien pour les 3 prochaines années. À date, seulement 900 000 \$ ont été financés.

Donc, en date d'aujourd'hui, L'Ancienne-Lorette s'est endettée de 3,25 millions... pas très drôle évidemment... mais pas inquiétant non plus puisque déjà cette année, nous dégagerons un bon surplus budgétaire et en continuant de gérer serré, nous ferons de même l'an prochain de sorte qu'on peut espérer qu'en 2008, nous n'aurons plus à nous endetter.

Nous pourrions alors reprendre nos bonnes habitudes de payer comptant et réduire notre dette. D'ici là, nous ferons en sorte que nos payeurs de taxes lorettaïns soient protégés puisque nous repreneurs notre objectif du **gel de taxes**.

Enfin, si on veut être logiques et honnêtes, quand on y regarde de près, si **Québec a pris quatre années** pour nous mettre dans la m.... misère au niveau financier, on peut peut-être **nous laisser deux ans pour s'en sortir**.

Le Maire,

ÉMILE LORANGER, ing.

Service des Travaux publics

AVIS.... AVIS.... AVIS....

RINÇAGE RÉSEAU D'AUQUEDUC

Le service des Travaux publics procédera au rinçage du réseau d'aqueduc à compter du 1^{er} octobre pour une durée approximative de trois semaines. Ces travaux seront réalisés entre 22 h et 6 h du dimanche au vendredi inclusivement et peuvent occasionner une coloration brunâtre à l'eau.

L'eau demeure potable mais peut tacher le linge, ne faites donc aucune lessive avant d'avoir laissé couler l'eau pendant quelques minutes ou jusqu'à ce qu'elle redevienne limpide.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le service des Travaux publics au 872-8450.

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

Veuillez prendre note que la dernière collecte de résidus verts sera effectuée le lundi 13 novembre prochain.

COLLECTE DES BRANCHES

Veuillez prendre note que la dernière collecte de branches sera effectuée dans la semaine du 6 novembre et que l'inscription est obligatoire par téléphone au 872-8450 au plus tard le vendredi midi précédant la collecte.

ÉCLAIRAGE DE RUE

Le service des Travaux publics demande votre collaboration afin de signaler toute défectuosité quelconque dans le système d'éclairage de rue, exemples : lumière brisée, lumière allumée le jour, etc... de manière à ce que le personnel puisse procéder rapidement aux interventions qui s'imposent.

HALLOWEEN



À l'occasion de la fête de l'Halloween, les employés des Travaux publics de la Ville de L'Ancienne-Lorette assureront une présence dans les rues de la municipalité, et ce, durant toute la soirée, afin d'assurer la sécurité des enfants. Nous en profiterons également pour distribuer quelques petites gâteries!!!

PNEUS À CRAMPONS

L'usage des pneus à crampons est permis à compter du 15 octobre 2006 pour se terminer le 1^{er} mai 2007.

RÉUNIONS DU CONSEIL
2^e mardi de chaque mois

9 OCTOBRE : FÊTE DE L'ACTION DE GRÂCE
LES BUREAUX ADMINISTRATIFS DE LA VILLE
SERONT FERMÉS.

Bibliothèque Marie-Victorin

BAZAR DE LIVRES

Plusieurs documents usagés à vendre à prix dérisoires. C'est le temps de faire le plein de lecture pour l'automne !

DATES : 19 octobre, 18 h à 20 h 30, **prévente pour les abonnés seulement** (prenez note que la carte d'abonnement sera exigée)
20 octobre, 18 h à 20 h 30, **pour tous**
21 octobre, 9 h 30 à 16 h, **pour tous**

LIEU : salle Lionel-Allard

CONFÉRENCES

10 OCTOBRE, 19 H

RÉCIT DE VOYAGE AU NICARAGUA

Appuyé de vidéos, photos et objets, Guillaume Vallière nous présentera son séjour au Nicaragua effectué dans le cadre du programme Québec sans frontière, Plan Nagua.

Laissez-passer disponibles au comptoir de prêt dès le 23 septembre.

CLIENTÈLE : adolescents et adultes
LIEU : salle Lionel-Allard
DURÉE : 90 minutes

24 OCTOBRE, 19 H

LES THÉS DU MONDE

Assistez à la conférence de Florence Alberne sur le thé, ses origines, ses variétés et les cérémonies entourant sa consommation.

Dégustation incluse.

Laissez-passer disponibles au comptoir de prêt dès le 7 octobre.

CLIENTÈLE : adolescents et adultes
LIEU : salle Lionel-Allard
DURÉE : 90 minutes



ÉVEIL À LA LECTURE



Personnage créé pour les enfants, Mademoiselle Plume raconte avec intérêt et passion quelques-uns de ses albums préférés.

BIBLIOTHÈQUE

Série de trois rencontres : 17 septembre, 22 octobre et 19 novembre à 9 h 30.

Inscription obligatoire au comptoir de prêt dès le 19 août. Places limitées.

CLIENTÈLE : 18 mois à 3 ans
LIEU : salle Lionel-Allard
DURÉE : 45 minutes

HEURE DU CONTE

Série de trois rencontres : 19 septembre, 24 octobre et 14 novembre à 13 h 30.

Inscription obligatoire au comptoir de prêt dès le 22 août. Places limitées.

CLIENTÈLE : 3 à 5 ans
LIEU : salle Lionel-Allard
DURÉE : 60 minutes

EXPOSITION ARTISTIQUE

DU 2 AU 23 OCTOBRE

VISAGES

En contemplant les personnages féminins peints à l'huile par Colette Marcoux, revivrez l'époque du 18^e siècle.

SPECTACLE

29 OCTOBRE, 13 H 30

LES FANTÔMES NE SONT PAS TOUS BLANCS.

Léo a déjà peur du feu, des voleurs, de la noirceur, des inondations et des tremblements de terre. Mais qu'arrivera-t-il lorsque les fantômes envahiront son logement. Avec le Théâtre les Marionnettes du Bout du Monde.

Laissez-passer disponibles au comptoir de prêt dès le 14 octobre.

CLIENTÈLE : 5 à 11 ans
LIEU : salle Desjardins
DURÉE : 90 minutes

ASSOCIATION DES FAMILLES HAMEL

Famille souche de L'Ancienne-Lorette, les Hamel ont célébré cette année le 350^e anniversaire de l'arrivée des premiers Hamel au Canada.

Pour l'occasion, d'importantes recherches généalogiques ont été entreprises et un ouvrage a été publié. Ce document est maintenant disponible pour consultation à la bibliothèque Marie-Victorin.

ACTIVITÉ LITTÉRAIRE

LES AMIS DU LIVRE

Des rencontres pour partager le goût des livres.

DATES DES RENCONTRES : 10 octobre, 14 novembre et 12 décembre à 13 h 30.

CLIENTÈLE : adultes
LIEU : salle Victor-Laurin
DURÉE : 180 minutes

BRICOLAGE

15 OCTOBRE, 13 H 30

BRICOLAGE D'HALLOWEEN

Prépare-toi à faire peur ! Viens décorer ta citrouille. Avec Renée Clouet. Laissez-passer disponibles au comptoir de prêt, 30 minutes avant l'activité.

CLIENTÈLE : 5 à 10 ans
LIEU : salle Lionel-Allard
DURÉE : 60 minutes



Service d'Urbanisme

LE BRÛLAGE DES FEUILLES MORTES

Il est interdit à toute personne de faire brûler des substances en plein air et en particulier les feuilles mortes à l'automne, car ces substances émettent de la fumée susceptible de nuire au voisinage ou de polluer l'atmosphère.

GARAGES ET ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

À l'approche de la saison hivernale, la Ville de L'Ancienne-Lorette vous rappelle les normes à suivre pour l'installation d'abris temporaires :

- Les abris temporaires seront tolérés du 15 octobre 2006 au 15 avril 2007.
- L'abri temporaire doit être revêtu de façon uniforme de toile ou de panneaux démontables.
- L'abri temporaire doit être érigé sur le stationnement ou sur la voie d'accès au stationnement.
- L'abri temporaire doit être situé à une distance d'au moins 1,5 mètres (5'-0") de la chaîne de rue.
- Durant la période permise, l'abri temporaire doit être installé à une distance d'au moins 1,5 mètres (5'-0") de toute borne-fontaine afin de la garder libre en tout temps et de n'occasionner aucun obstacle pour le bénéfice du service incendie.

Aucun permis n'est requis pour l'installation d'un abri temporaire, même si vous devez respecter ces normes.

UNE INVITATION SPÉCIALE

Il n'y a pas de limite d'âge pour se découvrir une passion... et la mettre en pratique.

C'est dans la province du Henan, le lit du Gong Fu Shaolin que Pierre Olivier Gagnon a vécu et a pu profiter de l'enseignement de grands maîtres pour pratiquer, de façon intensive et au quotidien, cet art qui est le Shaolin.

Ayant participé à des jeux internationaux où il a remporté une médaille d'or et une d'argent, Pierre Olivier est maintenant de retour, après 3 années passées en Chine Centrale.

C'EST UNE INVITATION SPÉCIALE qu'il fait à toutes et à tous de découvrir le Gong Fu Shaolin et le Qi Gong, incluant l'utilisation et l'étude des armes et de l'autodéfense, lors d'une démonstration, le vendredi 20 octobre 2006 à 19 heures, dans le gymnase de l'École Notre-Dame.

Pierre Olivier Gagnon, désireux de partager ses connaissances et sa passion pour cet art, vous accueillera et sera disponible pour répondre à toutes les questions.

INFORMATION : Pierre Olivier Gagnon au 871-0758



DES DÉLICIES À DÉCOUVRIR... À PORTÉE DE MAIN

Le secteur commercial se porte très bien à L'Ancienne-Lorette et, comme on se plaît à le dire : "on trouve de tout chez nous". Le domaine de la restauration ne fait pas exception à cette règle.

En effet, depuis peu, le secteur de la restauration, déjà bien desservi, s'est enrichi de deux nouveaux arrivants, dans deux spécialités très distinctes mais combien complémentaires.

Le premier est de type asiatique, le **Dragonfly**, situé sur la rue Notre-Dame, nous offre une cuisine vietnamienne et thaïlandaise de très grande qualité, diversifiée et qui n'a que peu d'égal dans la région.

À la saveur que l'on retrouve dans notre assiette s'ajoute l'accueil, la bonne humeur et le sens de l'humour de notre hôte, monsieur Dinh Minh Le, le propriétaire, ce qui est garant d'une soirée des plus agréables.

Le deuxième se spécialise dans la cuisine française internationale de haut niveau, c'est le restaurant **Les 3 Poivres** situé sur le boulevard Wilfrid-Hamel, au numéro 6320, plus précisément. Il ne faut cependant pas se laisser tromper par le nom **Les 3 Poivres** car il ne s'agit nullement d'un simple steak house. On y retrouve un menu très diversifié, à savoir : poisson, fruits de mer, pâtes et bien sûr de délicieuses grillades, le tout dans un décor agréable et accompagné d'un bon vin.

Nos hôtes madame Nathalie Lambert et monsieur David Lieval le chef, un jeune couple de Français établi au Québec depuis tout au plus un an, vous offrent un accueil chaleureux et ne ménagent aucun effort pour vous offrir des repas délicieux dans une ambiance sympathique.

Festival Loretain 2006

UN SUCCÈS POUR PLUSIEURS MILLIERS DE CITOYENS, JEUNES, MOINS JEUNES, PETITS ET GRANDS

Le festival Loretain 2006 a atteint son objectif de divertir et intéresser toute la population, le samedi 19 août dernier. Au programme figuraient plusieurs nouveautés dont : le parc de jeux gonflables, activités d'animation, des amuseurs publics et des randonnées en poney.

La participation des organismes qui œuvrent dans le milieu loretain a permis aux visiteurs de prendre contact et de s'enquérir des informations pertinentes sur leur rôle et les activités offertes. À l'Amphiglace Mario-Marois, les organismes de glace se sont succédés afin de démontrer leur compétence à récréer les jeunes et moins jeunes.



Une douzaine d'artistes ont présenté leur savoir-faire dans le cadre du volet découverte d'artistes du milieu et le groupe musical L'Odyssée a déambulé sur le site au grand plaisir des nombreux visiteurs.

Le repas du midi a été populaire et apprécié puisque le super marché Loblaw's a servi gratuitement près de 1 500 repas.

Sur la scène Desjardins les Loretaines et Loretains ont pu spécialement apprécié, en matinée, le spectacle d'Arthur l'Aventurier et en fin de soirée, le groupe musical Rebound, et tout au long de l'après-midi, des prestations organisées et offertes par divers organismes du milieu. Une prestation exclusive du 2e bataillon du Royal 22e Régiment a terminé la journée et un feu d'artifice a conclu la soirée.



MERCI À NOS PARTENAIRES ET ORGANISMES

PARTENAIRES

Loblaw's L'Ancienne-Lorette
Caisse populaire du Piémont Laurentien
France Hamel
Députée de la Peltrie
Bleu Nuit Impressions

AUTRES COLLABORATEURS

Sport Olympe
0-5-30 Combinaison prévention
Les aliments naturels Laurier

ORGANISMES

A.F.E.A.S.
ASSOCIATION DE RINGUETTE
ASSOCIATION DES SPORTS DE BALLE
CERCLE DE FERMIERES
CLUB CYCLISTE VÉLORETTE
CLUB OPTIMISTE
CLUB RICHELIEU
CLUB ROTARY
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE
CLUB DE PATINAGE SPORTIF
CLUB DE TENNIS
CLUB PHOTO
CORPS DE CADETS 2846
ESCADRON 921, CADETS DE L'AIR

GRUPE SCOUT
GRUPE RYTHMOSON
HOCKEY L'ANCIENNE-LORETTE
KARATÉ KYOSHINDO
APPRENTI DE LA COUTURE
LES AÎNÉS DE L'ANCIENNE-LORETTE
LES CHEVALIERS DE COLOMB
LA MAISON DES JEUNES LE PÈRE
LIGUE DE PÉTANQUE LES BOULES D'ARGENT
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
SERVICE D'ENTRAIDE RAYON DE SOLEIL
THÉÂTRE LES GRANDS ENFANTS

UN MERCI SPÉCIAL pour l'enthousiasme et l'appréciation particulièrement manifestés par les Loretaines et Loretains.

TROIS NOUVEAUX CADETS PILOTES À L'ESCADRON DES CADETS DE L'AIR 921 L'ANCIENNE-LORETTE

Le 13 août dernier avait lieu la parade de graduation des cadets de l'air de l'École de Vol à Voile de la région de l'Est (EUVRE) à St-Jean-sur-Richelieu. Cette parade, sous la présidence d'honneur du major général J.J.C. Bouchard et devant plus de 500 personnes, marque la fin des camps nationaux des cadets sélectionnés pour le pilotage de planeur et motorisé. La cérémonie a fait état des performances des jeunes sur les différents sites de vols nationaux.

Il faut souligner l'exploit du sergent de section Simon Paquet, jeune cadet de 17 ans de L'Ancienne-Lorette, qui a terminé meilleur pilote de motorisé sur Cessna 152 du site de St-Honoré au Québec.

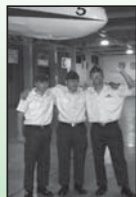
Aussi, lors de la cérémonie, il y a eu la remise des ailes de 3 nouveaux cadets pilotes de l'Escadron 921 L'Ancienne-Lorette. Il s'agit des cadets Pierre-Luc Huard et Simon Paquet sur motorisé et du cadet Gabriel L'Allier sur planeur.

Le mouvement des cadets de l'air est un organisme civil, en partenariat avec le ministère de la Défense nationale, voué au développement des jeunes de 12 à 19 ans. Ce mouvement est composé d'une centaine d'escadrons dans toutes les régions du Québec et offre une multitude d'activités gratuites.

La Ville de L'Ancienne-Lorette offre ses plus sincères félicitations aux récipiendaires.



Le sergent de section Simon Paquet recevant sa récompense



Les trois nouveaux cadets pilotes: Pierre-Luc Huard, Simon Paquet et Gabriel L'Allier

LE CORPS DE CADETS 2846 RICHELIEU L'ANCIENNE-LORETTE SE DISTINGUE !

Plusieurs cadets et cadettes du Corps de Cadets 2846 Richelieu L'Ancienne-Lorette se sont distingués tout au long de l'été sur les différents camps d'été du Québec. Plusieurs d'entre eux ont occupé des positions importantes et certains se sont retrouvés sur des camps d'été à l'extérieur du Québec.

Le capitaine Felipe Marquez tient à souligner les performances de tous les cadets de l'unité et les féliciter pour le travail accompli. Il est très fier de compter parmi ses membres des cadets qui se démarquent et se distinguent.



Adjutant maître Marie-Anne Gariépy a occupé la fonction de cadette commandant de l'École de musique des cadets de la région de l'Est.



Adjutant chef Carlane Racine a occupé la fonction de sergent-major au Centre d'Instruction d'été des cadets de l'armée de Valcartier.



Adjutant Alexandre Arsenault a participé à un échange en Écosse.



Adjutant maître Frédéric Sheedy a participé à l'expédition nationale en Montérégie.



Adjutant Maxime Bonenfant a participé à l'expédition internationale au Mont-Blanc en France.

Le cadet sergent Samuel Dignard, dont la photo n'apparaît pas, a participé au camp des cadets, axé sur le leadership et le défi, situé en Alberta.

Ces cadets ont été sélectionnés en fonction de leur compétence et de leur expérience parmi plusieurs cadets au Canada.

Le Corps de Cadets 2846 Richelieu L'Ancienne-Lorette sera en période d'inscription tout au long du mois d'octobre. Les activités ont lieu un soir par semaine, le vendredi de 18 h 30 à 21 h 30, au Pavillon Saint-Charles de l'École des Hauts-Clochers à L'Ancienne-Lorette. L'adhésion est gratuite.

INFORMATION : Felipe Marquez au 872-9909 ou au 872-4051 le vendredi soir.

SITE INTERNET : www.cadets.net/est/2846armee/

Avis public DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Avis est, par les présentes, donné :

- Que le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette statuera, lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le 1^{er} novembre, à 20 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette, située au 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette, sur les demandes de dérogation mineure suivantes :
 - Propriété sise au 1470, rue Canso, à L'Ancienne-Lorette, lot 1 778 343 du cadastre du Québec : rendre réputé conforme l'agrandissement de la résidence unifamiliale jumelée en permettant, en marge latérale droite, une distance de 2,3 m en lieu et place des 3,90 m exigés par le règlement de zonage n° V-965-89, de façon à régulariser la situation à cette adresse.
 - Propriété sise au 1326, rue Montcalm, à L'Ancienne-Lorette, lot 1 777 274 du cadastre du Québec : rendre réputée conforme une deuxième ouverture à la rue de 3,5 m maximum du côté droit, le stationnement devant débiter au point situé entre la résidence et l'entrée du sous-sol afin de libérer le plus d'espace possible avec le stationnement du 1322 de la rue Montcalm, de façon à régulariser la situation à cette adresse.
 - Propriété sise au 1489, rue Napoléon, à L'Ancienne-Lorette, lot 1 777 114 du cadastre du Québec : rendre réputée conforme l'implantation d'un cabanon dans la marge de recul avant sur la rue Wilfrid-Sanche à moins des 6,1 m exigés par le règlement de zonage n° V-965-89 de façon à régulariser la situation à cette adresse.
 - Propriété sise au 1429, rue Wilfrid-Sanche, à L'Ancienne-Lorette, lot 1 777 134 du cadastre du Québec : rendre réputé conforme l'agrandissement du cabanon de 3,4 m par 4,84 m pour une superficie totale de 14,9 m² en lieu et place des 14 m², tel qu'exigé par le règlement de zonage n° V-965-89, de façon à régulariser la situation à cette adresse.
- Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette relativement à cette demande au cours de la séance du 1^{er} novembre prochain.

Donné à L'Ancienne-Lorette ce 4 octobre 2006

**M^e Claude Deschênes, avocat
Greffier de la ville**

1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5 - Tél. : (418) 872-9811

OFFRE D'EMPLOI (suite)

La Ville de L'Ancienne-Lorette est à la recherche d'une personne pour combler **un (1) poste de préposé(e) au secrétariat au service du Greffe**. Ce poste est permanent et à temps plein.

RESPONSABILITÉ :

Sous l'autorité du greffier de la Ville et sans en limiter la portée, le ou la titulaire de la fonction doit principalement effectuer du travail de secrétariat, incluant la dactylographie, la gestion du courrier, la recherche d'informations reliées aux dossiers traités, la gestion de l'agenda pour le suivi des dossiers, le classement et toute autre tâche connexe demandée par son supérieur immédiat.

La fonction sommaire reflète les principaux éléments caractéristiques de la fonction et ne doit pas être considérée comme une énumération exhaustive et statique du poste de travail.

EXIGENCES :

Formation de niveau de fin d'études secondaires et expérience pertinente dans des tâches ayant permis d'acquérir un ensemble de connaissances reliées à l'emploi. Une expérience acquise au sein d'un service du Greffe d'une ville sera considérée comme un atout. De plus la personne recherchée doit avoir une personnalité permettant d'entretenir d'excellentes relations avec le public et faire montre de courtoisie et d'efficacité. Elle doit être autonome, avoir un bon jugement et capable de travailler en équipe. Elle doit posséder des qualités lui permettant d'œuvrer dans un secteur où le travail de secrétariat doit être fait dans une forme et des délais rigoureux prescrits par la loi ou les procédures établies. Le sens de l'organisation, la rigueur, la capacité d'agir avec méthode et le souci de la qualité du travail, sont des qualités recherchées.

CONDITIONS DE CANDIDATURE :

La personne candidate doit posséder un diplôme d'études professionnelles (DEP) en secrétariat ou toute autre formation jugée appropriée et avoir une expérience pertinente préalable reliée au poste. Elle doit avoir une excellente connaissance du français tant à l'oral qu'à l'écrit, faire preuve de dextérité, rapidité et précision dans le traitement de texte et maîtriser les logiciels Microsoft Word, Excel et Outlook.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX :

Selon la convention collective en vigueur.

COMMENTAIRES :

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, avec toutes les attestations pertinentes, avant 16 h 30, le mercredi 11 octobre 2006, à l'attention de :

Concours GR-2006-09
Service du greffe Me Claude Deschênes
Hôtel de Ville de L'Ancienne-Lorette
1575, rue Turmel
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5
Télécopieur: 418 641-6019
Téléphone : 418 872-9811
Courriel: claudedeschenes@ville.lancienne-lorete.qc.ca

Nous souscrivons au principe de l'égalité des chances dans l'emploi. Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Nous communiquerons seulement avec les personnes candidates sélectionnées pour une entrevue.

CERCLE DE FERMILIÈRES de L'Ancienne-Lorette RÉUNION MENSUELLE

La réunion mensuelle du Cercle de Fermières de L'Ancienne-Lorette aura lieu le **11 octobre à 19 h 30**, au sous-sol de la sacristie.

Il y aura une messe de l'Action de grâce à 19 h.

CONFÉRENCIER : à confirmer

INFORMATION : Sylvie Marcoux au 871-2295

ACTIVITÉS À L'AMPHIGLACE MARIO-MAROI SAISON 2006-2007

PATINAGE FAMILIAL GRATUIT

Du 18 septembre 2006 jusqu'à la fin mars 2007.

HORAIRE :

LUNDI : 13 h 30 à 15 h
JEUDI : 13 h à 14 h - 18 h 30 à 19 h 30
DIMANCHE : 12 h 30 à 14 h

EXCEPTÉ LES JOURS SUIVANTS :

17, 24, 25 et 31 décembre 2006
1, 4, 7, 8, 11 et 14 janvier 2007

HOCKEY LIBRE

Casque et gants obligatoires

Du 19 septembre 2006 jusqu'à la fin mars 2007.

HORAIRE :

MARDI : 10 h à 11 h 30
MERCREDI : 14 h à 15 h 30
JEUDI : 14 h à 15 h 30

EXCEPTÉ LES JOURS SUIVANTS :

26, 27 et 28 décembre 2006
2, 3, 4, 9, 10 et 11 janvier 2007

COÛT :

(payable sur place)
2 \$ / joueur (résident)
5 \$ / joueur (non-résident)

HORAIRE DE TRAVAIL

Être disponible pour travailler en soirée du lundi au vendredi ainsi que les fins de semaine le jour et le soir.

QUALITÉS REQUISES

- Sens des responsabilités
- Autonomie
- Débrouillardise
- Ponctualité

SALAIRE selon convention collective

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR VOTRE CANDIDATURE DE TROIS FAÇONS :

Par courriel : martin.blais@ville.lancienne-lorete.qc.ca

Par la poste : 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5

En personne : à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette au 1575, rue Turmel

OFFRE D'EMPLOI Service des Loisirs

Surveillante, Surveillant

DESCRIPTION

La surveillante ou le surveillant est responsable de l'ouverture et de la fermeture des locaux; de la préparation des locaux pour le déroulement des activités; de la surveillance des lieux; de l'assistance aux participants en leur donnant des informations ou en leur fournissant le matériel requis; du rangement de l'équipement ou du matériel; de l'entretien des locaux, au besoin, pour les maintenir en état de propreté pendant et après les activités.

LISTE DES ORGANISMES

Les organismes jouent un rôle prépondérant dans la vie sociale, culturelle et communautaire. Ils apportent une importante contribution à l'organisation et à l'animation des activités de loisir pour tous les groupes d'âge. Ils sont le reflet du dynamisme du milieu.

Arts et culture

• Club photo	Jean Gariépy	872-6888
• Corps musical L'Odyssee	Philippe Beauvive	265-9387
• Temps-Danse	Nathalie Robitaille	877-1536
• Théâtre des Grands enfants	Alain Therrien	872-3160
• Société d'histoire de L.A.L.	Benoît Rocheleau	871-1694

Clubs sociaux

• Club Optimiste	Danielle Duchaine	877-7268
• Club Richelieu	Serge Alain	872-8985
• Club Rotary	Fernand Lemay	871-1410

Social et communautaire

• A.F.E.A.S.	Monique Côté	844-0104
• Association des gens d'affaires	Julie Dufresne	951-1442
• Cercle de Fermières	Martine Villeneuve	877-1092
• Chantelait inc	Micheline Le Bel	864-7724
• Chevaliers de Colomb	Pierre Chartier	872-1383
• Conférence Saint-Vincent de Paul	Claude-André Blais	874-0101
• Corp. de la chapelle Notre-Dame-de-Lorette	Lucie Savard	872-3082
• Corps de Cadets 2846	Félicie Marquez	872-9909
• Groupe Scout	Lynne Lachance	877-3530
• La Maison des jeunes Le Repère	Jocelyn Richard	871-2819
• Les Aînés de L'Ancienne-Lorette	Jean-Claude Paquet	872-3957
• Service d'entraide Rayon de Soleil	Yvan Caron	871-7055

Sport et plein air

• Association de Ringuette	Gaëtan Duchesne	878-5582
• Association des sports de balle	Robin Ouellet www.vbal.qc.ca	871-3742
• Association de soccer Laurentien	Daniel Filteau www.soccer-asal.com	872-0250
• Club cycliste Vélorette	Lucille Fecteau www.velorette.ca	524-3092
• Club de patinage artistique	Annie Thibodeau	687-6293
• Club de patinage sportif	Charles Thibeault	877-3504
• Club de tennis	Serge Breton	872-7246
• Corps de cadets de l'Air Escadron 921	Denis Rousseau	654-9210
• Hockey L'Ancienne-Lorette (H.A.L.)	Yvon Gagnon www.halmustangs.qc.ca	871-4802
• Karaté Kyoshindo	Michelle Painchaud www.karatekyoshindo.com	871-7334